Prix agricoles 1995/1996: majorations mensuelles des prix du riz paddy et du riz décortiqué

1995/0801(CNS) - 29/06/1995 - Acte final

Riz - Prix et mesures connexes 1995/1996. Le Conseil a adopté le Règlement (CE) n° 1532/95 fixant, pour la campagne de commercialisation 1995/1996, les majorations mensuelles des prix du riz paddy et du riz décortiqué. Contenu : - réduction de 2,5% des majorations mensuelles et fixation de leur montant à 2,28 Ecu/t pour le prix d'intervention et pour le prix d'achat; - les majorations mensuelles s'appliquent au prix d'intervention et au prix d'achat du 1er janvier au 1er juillet 1996, les prix ainsi obtenus pour le mois de juillet 1996 restant valables jusqu'au 31 août 1996. Le règlement est applicable à partir du 01.09.1995.